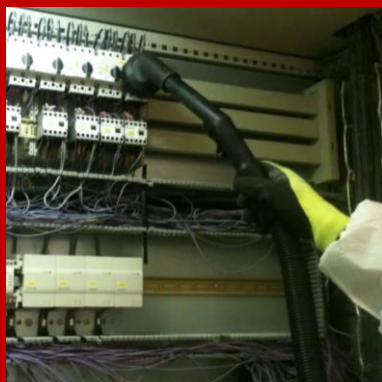


HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU 0 : recyclage B0 / H0 / H0V « chef de chantier »



Public :

Toute personne ayant à pénétrer dans un local à risque de choc électrique pour des **travaux non électriques** (*peintre, maçon, nettoyage...*) en ayant la responsabilité d'une ou plusieurs personnes

Prérequis :

- Aucune connaissance particulière en électricité

Durée : 1 jour

Intervenants :

Formateurs ayant une expérience professionnelle et technique

Lieux :

- Corbas (69)
- Grenoble / Eybens (38)
- Vos locaux

Renseignements, inscriptions

formation@camira.fr

04.72.23.01.20



Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les notions d'électricité et les risques qui en découlent
- Connaître les prescriptions de sécurité électrique (*NF C18 510*)
- Savoir ce que les niveaux « B0, H0 et H0V » autorisent et interdisent
- Réaliser son travail en sécurité et encadrer le risque électrique des personnes dont il/elle est responsable



Obligations légales et recommandations

- Code du travail article R 4544-10
- Norme NF C18-510



Validation

- Test théorique et pratique



Renouvellement :

- La norme NF C18-510 recommande une périodicité de 3 ans (*art 5.5*)



Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie participative faisant appel à l'expérience et aux connaissances des participants
- Exposés et discussions étayés par des textes réglementaires
- Présentation des équipements électriques les plus courants et des risques qu'ils présentent
- Illustration : powerpoint, vidéos
- Remise d'un dossier de stage
- Mise en situation de travail (*pratique*)



Lunettes

- Lunettes de vue pour la lecture



Certification et agréments

- CAMIRA est habilité par la CARSAT Rhône-Alpes pour dispenser les formations à l'habilitation électrique

HABILITATION ÉLECTRIQUE NIVEAU 0 : recyclage B0 / H0 / H0V « chef de chantier »



Programme de la formation

I. Réglementation

- Connaissance de la norme NF C18 510
- Principe et procédure d'habilitation
- Les symboles d'habilitation : définitions, limites
- Les limites des niveaux d'habilitation (*autorisations et interdictions*)

II. L'électricité

- Notions élémentaires à travers des exemples concrets
- Fonctions de l'appareillage : les risques
- Interventions et travaux non électriques en B.T.
- Travaux non électriques en H.T.

III. Effets et dangers du courant électrique

- Effets du courant électrique
 - *électrisation,*
 - *électrocution,*
 - *brûlures...*
- Exemples d'accidents
- Conduite à tenir en cas d'accident :
 - *Protection et alerte adaptées aux accidents électriques*
 - *intervention incendie.*

IV. Travailler en Sécurité

- Les domaines de tension (*limite, matériel...*)
- Les zones d'environnement (*identification, limites, risques*) et *distances de sécurité*
- La signalétique
- Le matériel électrique (*fonctions, risques, domaine de tension*)
- Identifier les risques
- Rôle des différents intervenants
- Autorisation de travaux

IV. Travailler en Sécurité (suite)

- Les prescriptions et instructions de sécurité relatives aux zones, travaux et interventions réalisés
- Les équipements de protection collective et individuelle
- Matériel et outillage : choix, risques et utilisation
- Moyens de protection contre les contacts directs et indirects
- Prévention des incendies dans les installations électriques

V. Présentation des équipements électriques :

- Installation H.T. et B.T. : armoires et locaux
- Connaissances pour faire son travail en sécurité électrique.

VI. Spécificité « chef de chantier »

- Utilisation des documents correspondants
- Identification des acteurs
- Analyser les risques.
- Définir et mettre en place la zone de travail
- Assurer la surveillance du chantier (risque électrique)
- Faire appliquer les instructions de sécurité

VII. Pratique

- Présentation des équipements électriques
- Pratique sur des matériels pédagogiques, ouvrages et installations types adaptés aux niveaux d'habilitation.



Dates de formations dans nos locaux